

## DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII AU CORPS DIPLOMATIQUE ACCRÉDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE, ÀL'OCCASION DU 80e ANNIVERSAIRE DU PAPE\*

Vendredi 3 novembre 1961 Excellences et chers Messieurs, Votre interprète distingué, Monsieur l'ambassadeur d'Irlande, vient d'exprimer, en votre nom à tous, des sentiments et des souhaits bien flatteurs pour Notre personne. Nous pouvons vous assurer, en tout cas, qu'il a su toucher profondément Notre cœur.La circonstance qui motive cette agréable rencontre d'aujourd'hui est déjà, par elle-même, vous le devinez, bien émouvante pour Nous. Notre quatre-vingtième anniversaire, fêté en même temps que le troisième de Notre pontificat: quelle invitation à faire monter vers le Tout-Puissant Nos actions de grâces! Et voici qu'à Notre humble voix viennent, dans un élan spontané, s'en ajouter tant d'autres, que Nous en sommes à la fois reconnaissant et confus. Dans ce concert, l'hommage du corps diplomatique a sa note particulière d'autorité, de dignité, et en même temps son cachet d'universalité, qui en rehausse encore le prix. Quel spectacle touchant et suggestif, en effet : les représentants des nations formant couronne - avec Nos plus proches collaborateurs dans le gouvernement de l'Église - autour de Notre personne, pour lui offrir, avec l'accent de cordialité propre à chacun d'eux, leurs vœux de fête, et, comme expression concrète de ces vœux, toute une collection de précieux cadeaux !Laissez-Nous, chers Messieurs, vous dire combien Nous en sommes ému et reconnaissant. Et permettez aussi que Nous saisissions cette occasion pour vous redire toute l'estime que Nous avons pour vos personnes et pour la haute mission que vous remplissez auprès de Nous. Cette mission, Nous la voyons toujours davantage comme un travail en commun avec le Saint-Siège, au nom de vos gouvernements, pour assurer le véritable bien de vos nations respectives. Et à la lumière des événements, cette collaboration Nous apparaît comme plus importante que jamais. En effet, les motifs de crainte pour l'avenir de l'humanité ne manquent pas, votre doyen l'a rappelé discrètement tout à l'heure. Mais il a rappelé aussi très justement le devoir, qui incombe à tous les hommes, de bien utiliser le temps qui leur est donné pour agir en faveur de la paix, de la civilisation et du véritable progrès. Nous tâchons, pour Notre part, d'y travailler dans toute la mesure de Nos moyens, sachant que Nous ne faisons que suivre en cela la longue tradition de Nos prédécesseurs.Le Saint-Siège, en effet, vous le savez, a été de tout temps au service des âmes. Les Pontifes romains, en vertu de leur mission spirituelle, se considèrent comme les gardiens et les promoteurs de toutes les valeurs qui contribuent à l'élévation morale de l'humanité et au règne de la paix dans le monde. C'est vers ce but qu'ils n'ont cessé, au cours de l'histoire, d'orienter leurs propres activités et celles des fils de l'Église répandus à travers le monde. Ils agissaient ainsi dans la conscience aiguë qu'ils avaient de l'incomparable dignité de l'homme - cet être privilégié marqué au front du reflet de la lumière divine - et dans le désir de l'aider à accomplir sa sublime destinée. En vous voyant aujourd'hui autour de Nous, représentants d'un si grand nombre d'États, nous éprouvons la joie intime de penser que tant de hautes autorités de ce monde entendent appuyer sur ce point les efforts du Siège apostolique. C'est pour Nous,

Nous vous le disons en toute sincérité, une profonde satisfaction et un solide motif de confiance dans l'avenir. Puisse cette bienfaisante collaboration entre le Saint-Siège et vos gouvernements s'accroître en extension et en profondeur, afin que règne entre les hommes toujours plus de justice, de liberté, fraternité. C'est le souhait que Nous vous laissons, Excellences et chers Messieurs, avec l'expression renouvelée de Notre reconnaissance émue et l'assurance de Nos constantes prières pour vos personnes, pour ceux que vous représentez si dignement auprès de Nous, et pour toutes et chacune de vos nobles

nations.

\*AAS 53 (1961) p.758-760. Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII, vol. IV, p.14-16. L'Osservatore Romano 4.11.1961 p.2. La Documentation catholique n.1365 c.1499-1500.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana